

# CHARTRE DU PARENT DE JOUEUR / JOUEUSE

Cette charte s'applique à tous les parents de joueurs d'ABN sans distinction aucune.  
Elle s'appuie sur les valeurs de respect, d'investissement, d'humilité, de convivialité, d'intelligence et de responsabilité.  
C'est appartenir à un club et le faire vivre.

## **PARTICIPER à la vie du club :**

- En encourageant les enfants lors de matchs.
- En assurant de façon régulière le transport des enfants.
- En participant aux manifestations organisées par le club : organisation ou à défaut par votre présence.

## **RESPECTER les règles de fonctionnement du club :**

- En prévenant en cas d'absence ou de retard aux entraînements et aux matchs.
- En respectant l'entraîneur ou l'éducateur, son travail ainsi que ses choix.
- En s'assurant de la présence de l'éducateur ou du coach avant de laisser son enfant à la salle.
- En respectant avant tout le plaisir de l'enfant.

## **APPORTER sa contribution :**

- En tenant la table de marque (E-marque, chrono).
- En coachant ou en assistant un coach.
- En tenant l'endroit convivial du goûter et du « coin café » avant, pendant et après match.
- En mettant ses compétences professionnelles ou service du club : démarche partenaire, photographie, rédaction d'articles, site internet...
- En participant à des formations internes : OTM, arbitrage, coaching, parent référent...

## **MONTREZ L'EXEMPLE dans son attitude :**

- En se conformant aux règles du jeu et respectant les décisions du coach ou de l'éducateur.
- En respectant les décisions de l'arbitre.
- En restant maître de soi en toute circonstance : nul besoin d'agressivité, c'est un jeu !

## **NE PAS OUBLIER**

- Que les coaches, dirigeants, OTM, arbitres sont aussi parents et bénévoles.
- Que tout le monde a le droit à l'erreur : joueurs, coaches, arbitres, dirigeants et même parents.
- Que les parents spectateurs doivent montrer l'exemple aux enfants et ainsi accompagner le travail fourni par l'éducateur et le coach.
- Que tout comportement anti-sportif sanctionné par un arbitre se traduit par une amende au club, qui sera imputée au joueur.
- Que le soutien et la participation de chacun permettent la continuité de la vie du club, toute catégorie confondue.

**Signature des parents, précédée de la mention « lu et approuvé »**

## CHARTRE DU JOUEUR / JOUEUSE

Cette charte s'applique à tous les joueurs d'ABN sans distinction aucune.  
Elle s'appuie sur les valeurs de respect, d'investissement, d'humilité, de convivialité, d'intelligence et de responsabilité.  
C'est la cohésion d'un groupe qui en fait une équipe.

### Entraînement – Les joueurs/joueuses :

- Se doivent de participer à la dynamique du groupe : encouragement, respect des consignes.
- Sont amenés à arbitrer lorsqu'ils ne sont pas inclus dans l'exercice.
- Sont tenus de participer au rangement du matériel.

### Match – Les joueurs/joueuses :

- Se doivent d'arriver à l'heure, selon la consigne du coach ou de l'éducateur.
- Se doivent d'être respectueux des décisions d'arbitrage, du coach et de l'éducateur.
- En cas de sanctions arbitrales (faute technique, disqualifiante), le joueur/euse se devra de régler l'amende s'il est salarié et se devra d'arbitrer un match en plus de ses désignations club.
- Lors de changement, les joueurs/euses se doivent :
  - De sortir en courant sans état d'âme
  - D'encourager celui qui rentre
  - De taper la main de tout le banc
- Aux temps-morts, les joueurs/euses se doivent :
  - D'arriver rapidement sur le banc, ensemble
  - De se concentrer et d'écouter les consignes du coach
  - De laisser les 5 joueurs du terrain assis et de se tenir debout avec les autres

### Fin de match – Les joueurs / joueuses :

- Se doivent ranger et mettre à la poubelle tous les objets ayant servi à l'équipe.
- Se doivent de suivre le coach et de participer au débriefing de façon constructive.
- Se doivent de laver le jeu de maillots à tour de rôle.
- Se doivent TOUS d'accueillir l'équipe adverse et à l'issue du match de rester lors de la collation (goûter, pot) avec les joueurs de l'équipe adverse.

### En dehors des matchs – Les joueurs / joueuses :

- Se doivent de respecter les adversaires, les arbitres, les dirigeants, les encadrants sur et en dehors du terrain.
- Se doivent d'accepter les choix et les décisions techniques et tactiques du coach ou de l'éducateur et leur application sur le terrain.
- Se doivent maîtriser leurs émotions, leurs impulsions, leur agressivité de même que leurs rapports entre coéquipiers.
- Se doivent de participer activement aux opérations sportives du club (e-marque, chrono, arbitrage, installation et rangement).
- Se doivent de prévenir le coach ou l'éducateur en cas d'absence aux entraînements ou match.
- Se doivent de prendre part aux manifestations organisées par le club (fêtes, tournoi...).
- Se doivent d'être présents à l'assemblée générale de fin de saison.

**Signature du joueur**, précédée de la mention « lu et approuvé »